

**Associação Nacional de História – ANPUH
XXIV SIMPÓSIO NACIONAL DE HISTÓRIA - 2007**

Por uma história da “criminalité”

José Ernesto Pimentel Filho*

Resumo: O presente trabalho explana sobre as condições de emergência do termo “criminalité” no debate social francês durante o século XIX. Visa apresentar as condições teóricas e metodológicas para viabilizar uma pesquisa acerca dos diferentes sentidos da palavra “*criminalité*” na cultura francesa do século XIX, estando aquela palavra presente no documento de Estado, ou na opinião científica e pública. O projeto foi elaborado no curso dos dois últimos anos (2005 e 2006) e a pesquisa está em andamento com previsão de término para o final de 2009.

Palavras-chaves: Criminalidade – França – Século XIX

Résumé : Ce projet a pour but la présentation des repères théoriques et méthodologiques pour une recherche sur les différents sens du mot “criminalité” dans la culture française au XIXe siècle. Il s’agit de comprendre l’émergence de ce mot, soit dans les documents d’État, soit dans l’opinion publique en France. Le projet a été fait pendant les deux dernières années (2005 et 2006) e la recherche est en cours. On doit fini cette recherche en 2009.

Mots-clets : *Criminalité – France – XIXème Siècle*

Pour une histoire de la criminalité (1830-1900)

Le débat criminel en France au XIXe siècle

La vie européenne est au prise avec des données massives et avec l’émergence de tout ce que peut être décrite comme une « population ». Ce processus peut bien être étudié au XVIIIe, mais surtout il est une réalité du XVIIIe siècle (FOUCAULT, 1991, pp. 133-136). La statistique est envisagée par des cercles politiques plus hauts comme un moyen culte et efficace dans la connaissance de la population gouvernée par eux. Le débat statistique a fait présence à la fin de l’Ancien Régime et s’est bien développé au XIXe et XXe siècle. La statistique criminel est devenue un instrument pour maîtriser les affaires d’État (LECUIR, 1974 ; PERROT et ROBERT, 1989 ; PERROT, 1987).

L'année de 1827 est remarquable: c'est la date de la parution du premier volume du **Compte Général de la justice criminelle**. Il publiait des données judiciaires attachées au criminel. C'était une innovation importante en ce que concerne la consolidation et la légitimité du champ judiciaire dans des bases modernes. Sa structure technique est accomplie entre 1830 et 1835. Ainsi ce document a permis la diffusion éditoriale la plus ample que possible des événements criminels. Bien que l'opinion des spécialistes en statistiques puisse relativiser ce fait, le *Compte* est devenu en France et à l'étranger une source fiable pour la sociologie et la criminologie. Donc il a obtenu la reconnaissance internationale. Le regard statistique est l'un des plus importants aspects de la production de la criminalité et des ses représentations dans le corps social. Il est même attaché au concept d'existence du social et de l'opinion publique dans un contexte d'une alphabétisation croissante (KALIFA, 1995 ;2000).

À partir du débat public on voit l'accumulation des commentaires traitant des tendances dangereuses dans certains secteurs de la population. On fait la répartition des catégories, on établit une géographie et on fait des croisements divers avec d'autres champs de pouvoir et de savoir. Ça peut renforcer des préjugés concernant l'émotion des femmes, la condamnation du jeune du sexe masculin et le choix des professions et des classes dangereuses. Il se peut voir aussi l'élection de régions du retard où la barbarie devient un lieu commun dans le discours. (CHEVALIER, 1984, pp. 593-670.)

Le passage du XVIIIe vers le XIXe siècle enfante l'observation sociologique associée au contrôle criminel. On constate l'usage très répandu des données quantitatives. C'est l'émergence même du corps social et de l'individu qui fait figure:

L'idée que les faits relatifs « à l'homme, considéré soit comme individu, soit comme membre du corps social » (Quételet, 1832) sont passibles d'une approche scientifique, c'est-à-dire quantifiée et susceptible de calcul, voire de prévision, est énoncée dès la fin du XVIIIe siècle, notamment dans les travaux de Condorcet dont l'Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix (1785) est tout à fait précurseur. (PERROT, 1987, p. 128.)

Des nouvelles relations sont faites :

Un grand souci d'applications pratiques, de faire servir la science à la solution des problèmes de la vie sociale anime ces groupes. Les polytechniciens – tels Charles

Dupin, Bergery – organisent des cours à l’usage des industriels et des ouvriers, rédigent de petits traités d’éducation économique, technique et arithmétique. De nombreuses revues techniques, des traductions d’ouvrages industriels anglais sont publiés. Christian, directeur des Arts et Métiers, fait paraître en 1819 un Plan de technonomie, étonnante tentative d’organisation rationnelle des opérations industrielles. Les médecins étudient les consommations urbaines (ainsi Benoiston de Chateauneuf), les maladies professionnelles, l’influence de la détention sur la santé. Dès 1821, Villermé fonde la démographie sociale en mettant en lumière la mortalité différentielle des quartiers de Paris selon leur degré d’aisance. (PERROT, 1987, p. 129.)

En plus, les principes d’ordre social ont besoin d’une nouvelle invention dans la condition postérieure à l’Ancien Régime. Quels sont les accords établis à la base de la nouvelle société ?

La figure de la “criminalité”

Néanmoins, Il faut donner relève à quelques aspects relatifs au processus de perfectionnement technique et à la validité des statistiques du Compte Général. L’impact du Compte Général comme un standard pour le monde occidental n’a pas été si déterminant comme il paraît. Ça devient chaque jour une question complexe. Bruno Aubusson de Cavarlay (1998), qui a travaillé avec le chercheur André Davidovitch (1961), dit que le succès français s’est dû à une opération de publication.

En fait, l’efficacité de la publication a eu un tel impact que le mot « criminalité » a pris un sens tout à fait particulier. Aujourd’hui on trouve des explications comme telles: *“Ensemble des infractions criminelles commises dans un milieu donné, à une époque donnée” (Larousse Référence Électronique)*; *“il se dit aussi de l’Ensemble des actes criminels. La criminalité augmente sans cesse” (Dictionnaire de l’Académie Française, 8ème édition, 1932-)* ou encore *“ensemble des infractions à la loi pénale” (Alexandria dictionnaire)*. En fait, cette définition a été enfanté par le débat criminel du XIXe et on remarque une forte importance de la réussite éditoriale du Compte général dans la diffusion d’un semblable concept. Avant ce débat là, le sens du mot criminalité parlait de la *“qualité” (Dictionnaire de l’Académie Française, 6ème édition, 1835)* ou du *“caractère de ce qui est criminel” (Alexandria dictionnaire)*. Les écrits de Guerry et Quetelet ont donné popularité à

une nouvelle acception du mot à partir du moment où ils ont fait usages des données de la justice criminelle.

Cavarlay (1998) a mis en relief cette question sans l'étudier du point de vue d'une recherche large et sans lui donner une attention spécifique. Mais l'hypothèse y est déjà présente. Il voulait comprendre l'absence d'un sens précis pour le mot criminalité quand il avait déjà bien établie une statistique criminelle (voir de la page 169 à la 172). En 1834, le Compte général parle d'un mouvement de la criminalité. On parle de deux types de données : *“En même temps qu'elle fait connaître le mouvement de la criminalité, la statistique donne la mesure de la répression”* (CAVARLAY, 1998, p. 170).

Vers 1890 le dictionnaire encyclopédique Larousse dépose son intégrale fidélité au succès officiel : *“Encyclopédie: Criminalité en France. La criminalité est constatée uniquement par les Comptes généraux de l'administration de la justice criminelle, publiés chaque année depuis 1826 par le ministère de la Justice”* (CAVARLAY, 1998, p. 171).

Références

CAVARLAY, Bruno A. de. “De la statistique criminelle apparente à la statistique judiciaire cachée”, in: **DÉVIANCE SOCIÉTÉ**. Paris, 1998, 22(2) 155-180.

CAVARLAY, Bruno A. de; HURÉ, Marie-Sylvie e POTTIER, Marie-Lys. **La justice pénale en France: Résultats statistiques (1934-1954)**. Paris: Institut d'Histoire du Temps Present, 1993. (Les Cahiers de l'IHTP, n° 23, Série “Justice”.)

CHEVALIER, Louis. **Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris, pendant la première moitié du XIXe. siècle**. Paris : Hachette, 1984.

DARMON, Pierre. (1991) “A tumultuosa saga do criminoso nato”, in: DARMON, Pierre. **Médicos e assassinos na Belle Époque: a medicalização do crime**. Rio de Janeiro: Paz e Terra.

DAVIDOVITCH, André. “Criminalité et répression en France depuis un siècle (1851-1952)”, in: **REVUE FRANÇAISE DE SOCIOLOGIE**. Paris, 1961, (11): 30-49.

FOUCAULT, Michel. (1987) **Vigiar e punir**. 9ª ed., Petrópolis: Vozes.

FOUCAULT, Michel. **Eu, Pierre Rivière, que degolei minha mãe, minha irmã e meu irmão**. Rio de Janeiro: Graal, 1977.

KALIFA, Dominique. "Introduction" e "L'irrésistible essor du récit de crime" in: **L'encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque**. Paris : Fayard, 1995.

KALIFA, Dominique. **Les Crimes de Paris: Liex et Non-liex du Crime à Paris au XIXe siècle**. Paris: Bilipo, 2000, p. 39.

LECUIR, Jean. "Criminalité et 'Moralité' : Montyon, Statisticien du Parlement de Paris", in : **Révue d'Histoire Moderne et Contemporaine**, Paris, t. XXI, pp. 445-493, jul.-set. 1974.

PERROT, Michelle et ROBERT, Phillipe. « Introduction », in : **COMPTE GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1880 ET RAPPORT RELATIF AUX ANNÉES 1826 À 1880**. Genève, Paris: Slaktine Reprints, 1989, p.2.

PERROT, Michelle. "*Delinqüência e sistema penitenciário na França no século XIX*", in: PERROT, Michelle. **Os excluídos da História**. 2^a. ed. Rio de Janeiro: Paz e Terra, 1992.

PERROT, Michelle. "Premieres Mesures des Faits Sociaux: Les Debuts de la Statistique Criminelle en France (1780-1830)", in: BÉDARIDA, F. **Pour une histoire de la statistique**. Paris : INSEE ; ECONOMICA, 1987, p.125.